



Pour des coopératives libérées des violences faites aux femmes



Ressources et références

pour faire face aux violences faites aux femmes dans les coopératives

Au niveau des ressources communautaires :

Le Regroupement québécois des CALACS

(Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel) 514-529-5252

Comme lieu d'écoute et de référence les Centres de femmes.

On peut trouver leur coordonnée ici : rcentres.qc.ca/centres-de-femmes/

Ligne téléphonique d'écoute, d'information et de référence vers l'ensemble des ressources d'aide et de protection :

1 888 933-9007 ou 514 933-9007.

1 800 363-9010 SOS Violence conjugale

Au niveau des ressources juridiques gratuites ou à prix modique :

- Centre de justice de proximité – www.justicedeproximite.qc.ca/centres/grand-montreal
- Clinique juridique du Mile-End - www.justicemontreal.org
- Juristes à Domicile - www.juristesadomicile.com
- Juripop - juripop.org

Pour des questions plus spécifiques aux coopératives :

Le service de juridique offert par la FECHIMM : 514-843-6929, poste 227

Il est possible enfin de rejoindre le **comité femmes de la FECHIMM** qui travaille sur la question des violences faites aux femmes en coopérative d'habitation et qui a adopté une déclaration à cet effet.

Courriel : comitefemmes@fechimm.coop

Tél. : 514-843-6929, poste 223